costa brava s.l.
LIGHTHOUSE

FRAIS COURANTS, LIÉ À L'IMMOBILIER.

- Association des propriétaires (Syndic). Compilation de conseils de quartier pour l'entretien des espaces communs (piscine, jardin, etc.), y compris les petites réparations du bâtiment. Selon l'accord des propriétaires, les paiements peuvent être effectués mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement. A Lloret de Mar, le montant moyen de ce versement se situe généralement entre 30 € et 250 € par mois pour les biens de luxe.
- Dépenses communales. En fonction de la consommation. Dans le cas de la consommation d'eau dans notre commune, le paiement est effectué trimestriellement. Le reste des factures de services publics est généralement facturé tous les deux mois.
- Taxe de collecte des déchets. Il est payé une fois par an, le montant moyen se situe généralement entre 140 € et 160 €.
- Taxe municipale sur les biens immobiliers (IBI). Le principal facteur de son calcul est la valeur cadastrale de la propriété, qui est toujours inférieure à la valeur du marche. Le taux de mise à jour de la valeur cadastrale est également utilisé, qui dépend de l'année où la valeur cadastrale est entrée en vigueur. Le taux d'imposition dans chaque zone est différent et le montant à payer varie selon le type de propriété. Auparavant, les paiements de cette taxe étaient effectués une fois par an, en juillet ou en août. En 2020, le bureau du maire a décidé de collecter la taxe sur une base trimestrielle.
- Taxe de luxe. Il est exigible si la base imposable de l'impôt sur le revenu dépasse 700 000 € Le taux d'imposition augmente entre 0,2% et 2,5%. Le taux le plus élevé s'applique aux immeubles de plus de 10,7 millions d'euros et s'élève à 2,5% de leur valeur totale. Pour réduire la valeur de cette taxe, il est recommandé de répartir le bien entre plusieurs membres de la famille. Pour optimiser les taxes, nous vous recommandons de contacter un spécialiste.
- Taxe annuelle des non-résidents (IRNR), sur ce type de taxe, vous pouvez voir

l'article séparé dans la section information de notre site www.lhcostabrava.com.

LIGHTHOUSE COSTA BRAVA recommande à tous les propriétaires de "lier" les paiements à leur compte bancaire et de contrôler périodiquement le collecte automatique en les comparant aux factures de certaines entreprises. Aujourd'hui, presque toutes les entreprises fournisseurs, les mairies ou tout autre organisme administratif disposent de bureaux en ligne, ce qui facilite le contrôle de votre propriété. Dans le cas des institutions officielles, pour accéder au compte en ligne, vous aurez besoin d'une signature électronique, vous pouvez en savoir plus à ce sujet dans la section information de notre site Web www.lhcostabrava.com.